2023-2024



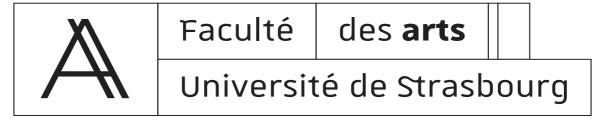
Désordre du discours de Fanny de Chaillé (création 2019 à Malraux, scène nationale de Chambéry)

Interprétation : Guillaume Bailliart - © Marc Domage

Licence Arts du spectacle

Parcours Études chorégraphiques

Deuxième année



ENCADREMENT

Co-direction du département

Christophe DAMOUR et Guillaume SINTÈS

Responsable des stages Guillaume SINTÈS

Co-responsables de la Licence

Cinéma : Christophe DAMOUR Danse : Guillaume SINTÈS

Théâtre: Aude ASTIER

Responsable des relations internationales

Éric GALMARD

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Caroline ALLAIRE, artiste chorégraphique

Paul ANDRIAMANANA RASOAMIARAMANANA, artiste

chorégraphique et costumier

J.-Sébastien BARABAN, responsable relations publiques (OnR)

Aurélie BERLAND, notatrice

Olivier BIORET, notateur

Sylvie BOISTELLE, docteure (danse)

Olivier CHAPELET, directeur du TAPS

Aurélie COULON, MCF (théâtre)

Delphine CRUBÉZY, PAST (théâtre)

Étienne FANTEGUZZI, artiste chorégraphique

Sylvie FOVANNA, responsable relations publiques (Pôle Sud)

Geneviève JOLLY, PR (théâtre)

Akiko HASEGAWA, artiste chorégraphique

Anna KALYVI, enseignante-chercheuse (danse)

Lola MARIDET-COULON, doctorante (philosophie esthétique)

Laurence RASSENEUR, MCF (sciences du sport)

Guillaume SINTÈS, MCF (danse)

Maya THÉBAULT, costumière et enseignante (arts appliqués)

Delphine VERGER, responsable relations publiques (TJP)

PARTENAIRES

Ballet de l'Opéra national du Rhin / CCN
Bibliothèque nationale et universitaire (BNU)
Conservatoire à rayonnement régional de Strasbourg
Direction régionale des Affaires culturelles Grand-Est
Maillon, Théâtre de Strasbourg – Scène européenne
Opéra national du Rhin
Pôle Sud CDCN
Théâtre actuel et public de Strasbourg (TAPS)
TJP / CDN d'Alsace

LICENCE 2 - SEMESTRE 3

UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	Volume horaire
1	3	1	Langue vivante étrangère (au choix) - AR3MCU01 (communiquer le code au secrétariat)	24 HTD
2	6	2	Histoire et esthétique - AR3MCU02 1 CM : Histoire et esthétique de la danse - AR3MCM20 1 TD : Atelier de pratique - AR3MCM21	20 HCM 20 HTD
3	6	2	Analyse de textes et d'œuvres - AR3MCU03 1 CM : Esthétique des arts de la scène - AR3PCM30 1 TD : Analyse d'œuvres et de spectacles - AR3MCM31	20 HCM 20 HTD
4	6	2	Écritures - AR3MCU04 1 CM : Connaissance du corps dansant (I) - AR3MCM40 1 TD : Atelier d'écriture chorégraphique - AR3MCM41	20 HCM 24 HTD
5	6	2	Recherche - AR3MCU05 1 CM : Politiques et institutions culturelles - AR3PCM50 1 TD : Atelier de recherche - AR3MCM51	20 HCM 20 HTD
6	3	1	Projet - AR3MCU06 1 TD : Découverte du monde professionnel - AR3PCM60	20 HTD

Licence 2^{ème} année Semestre 3

_

Arts du spectacle

Études chorégraphiques

UE1	Langue vivante étrangère		
AR3MCU01	Coef. 1 / 3 ECTS / 1 module		
24h TD	Langue vivante étrangère (au choix) Enseignement hors département dispensé par le CRAL (allemand ou anglais) ou le département		
		au de compétence linguistique - initiation, mise à	
	Objectifs (connaissances et compétences) : consolidation des acquis linguistiques afin de permettre une progression du niveau élémentaire au niveau B1 ou B2 pour tou·te·s les étudiant·es.		
	Informations (options et cours pour non spécialistes) :		
	> pour l'allemand ou l'anglais : voir notice dédiée dans l'espace Moodle de la L2		
	> pour les autres langues : voir sur le site http://la	nguesdumonde.unistra.fr/	
Évaluation	Modalités d'évaluation définies par le CRAL ou le d	épartement concerné.	
UE2	Histoire et Esthétique		
AR3MCU02	Coef. 2 / 6 ECTS / 2 modules		
AR3MCM20	► Histoire et esthétique de la danse		
20h CM	Histoire des modernités en danse		
	Ce cours aborde l'histoire des modernités en danse et plus particulièrement des deux courants que sont la <i>modern dance</i> américaine et l'expressionnisme allemand (<i>Ausdruckstanz</i>). Il s'agira d'étudier les apports théoriques et esthétiques de ces modernités, leurs enjeux, leurs circulations en Occident.		
	Bibliographie indicative :		
	- GUILBERT Laure, <i>Danser avec le III^e Reich</i> , Bruxelles, Versaille André, 2011.		
	- LAUNAY Isabelle, À la recherche d'une danse moderne, Paris, Chiron, 1996.		
	- SUQUET Annie, <i>L'Éveil des modernités. Une histoire culturelle de la danse (1870-1945)</i> , Pantin, CND 2012.		
	Les étudiant·es sont invité·es à se familiariser avec les principales figures de la danse moderne à travers leurs autobiographies, notamment celles d'Isadora Duncan, Martha Graham et Rudolf Laban.		
	<u>Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) : 14, 21 et 28 septembre, 5, 12 et </u>		
	19 octobre, 9 et 16 novembre 2023. Examen prévu le 30 novembre 2023 de 13h à 16h.		
	Lola MARIDET-COULON	Jeudi, 13h30-16h Salle 001H, Institut Le Bel	
<u>Évaluation :</u>	Devoir sur table de 3h		
AR3MCM21	► Atelier de pratique		
20h TD	Initiation à la notation Laban		
	Le système de notation Laban, publié en 1928, propose un certain regard sur le mouvement qui a été		
	un des ferments de la modernité en danse. C'est un outil qui permet d'analyser structurellement le		

mouvement pour pouvoir le noter, distinguant par exemple des actions fondamentales comme marcher, sauter et tourner qui engagent le corps entier dans l'espace.

L'enseignement des notions se conçoit à partir de l'expérience comme préalable à l'analyse, à partir de différentes méthodes somatiques et techniques. Il s'agira alors de comprendre les notions, pouvoir les lire sur les corps, les interpréter à partir de partitions simplifiées extraites du répertoire et de créer à partir d'elles.

Une œuvre de danse moderne américaine sera principalement étudiée : *Steps in the Street* de Martha Graham, composée en 1936.

Bibliographie indicative:

- CHALLET-HAAS Jacqueline, Grammaire de la notation Laban, vol. 1, Pantin, CND, 1999
- LABAN Rudolf (trad. Jacqueline Challet-Hass), *Chorégraphie*, Cœuvres-et-Valsery, Ressouvenances, Coll. « Pas à Pas », 2018

<u>Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification)</u>: les 18 et 25 septembre, 9 et 16 octobre, 6 et 27 novembre + exceptionnellement le 27 novembre 2023 de 14h à 16h (en salle multi-activités, CSU).

Aurélie BERLAND	Lundi, 10h-13h
	Salle de danse, Portique

Évaluation:

Dossier sur temps libre (30%) + évaluation pratique (70%)

UE3 Analyse de textes et d'œuvres

AR3MCU03

Coef. 2 / 6 ECTS / 2 modules

AR3PCM30

Esthétique des arts de la scène (mutualisé danse et théâtre)

20h CM

Corps, lieux et espaces

Ce cours interroge les liens entre les corps en scène et les lieux et/ou les espaces dans lesquels ils évoluent. Il propose un parcours historique et esthétique de la fin du XIX^e siècle à nos jours : nous verrons comment les modernités remettent en jeu l'articulation corps-espace, à une époque où le renouvellement de l'approche du corps coïncide avec une redéfinition de la scénographie. On s'intéressera aux conséquences de ce changement de paradigme au cours du XX^e siècle et à ses formes contemporaines, en abordant un corpus interdisciplinaire (cirque, danse, théâtre, arts de la marionnette, arts performatifs).

Spectacle obligatoire:

> Danse macabre de Martin Zimmermann, du 18 au 20 octobre 2023 au Maillon.

Bibliographie indicative:

- ASLAN Odette (dir.), Le Corps en jeu, Paris, CNRS éditions, 1994.
- BABLET Denis, Les Révolutions scéniques du XX^e siècle, Paris, Société int. d'art XX^e siècle, 1975.
- FREYDEFONT Marcel, « Du décor à la scénographie », dans Robert Abirached (dir.), *Le Théâtre français du XX^e siècle : histoire, textes choisis, mises en scène*, Paris, L'Avant-scène théâtre, 2011, p. 613-648.
- MARTINEZ Ariane (dir.), « Variations autour du geste théâtral », Revue d'Histoire du Théâtre, n° 287, 2020.

	Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) : 12, 19 et 26 septembre, 3, 10			
	et 24 octobre, 7, 14 et 21 novembre 2023. Examens prévus les 17 octobre (contrôle de connaissance			
	et 5 décembre 2023 (devoir sur table).			
	Aurélie COULON	Mardi, 14h-16h		
		Salle B.314, PEGE		
Évaluation :	Contrôle de connaissances de 1h (40%) + devoir sur table de 2h (60%)			
AR3MCM31	► Analyse d'œuvres et de spectacles			
20h TD	Le cours portera sur les modes d'approche esthétique d'une œuvre chorégraphique en fonction de particularités spécifiques de la danse comme art du mouvement. Les spectacles seront traités comme un réseau relationnel entre les éléments scéniques indispensables (chorégraphie, musique, lumière costumes, etc.) en commençant par une observation rigoureuse et une description minutieuse de éléments dramaturgiques (espace, objets, corps). Par le biais d'un travail de « traduction » de l'écriture chorégraphique en parole, ce cheminement aboutira à des réflexions problématisées. L'atelie proposera ainsi pour l'analyse de spectacles une certaine méthodologie d'approche esthétique, et utilisant un corpus de spectacles choisis comme étude de cas. Spectacles obligatoires: - Silent Legacy de Maud Le Pladec, les 16 et 17 octobre 2023 à Pôle Sud - Good Boy d'Alain Buffard, les 22 et 23 novembre 2023 à Pôle Sud - Extra life de Gisèle Vienne, du 28 novembre au 1er décembre 2023 au Maillon			
	- Top de Régine Chopinot, les 5 et 6 décembre 2023 à Pôle Sud + au choix : - Waré Mono de Kaori Ito, du 8 au 14 novembre 2023 au TJP OU Chers de Kaori Ito, du 6 au 9 décembre 2023 au TJP			
	Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) : 18 et 25 septembre, 2, 9 et 10			
	octobre, 6, 13, 20 novembre, 11 et 18 décembre 2023.			
	Anna KALYVI	Lundi, 14h-16h		
		Salle 3204, Patio		
Évaluation :	Devoir sur table de 2h			
UE4	Écritures			
	Coef. 2 / 6 ECTS / 2 modules			
AR3MCU04		Connaissance du corps dansant (I)		
AR3MCU04 AR3MCM40				
AR3MCM40	Connaissance du corps dansant (I)	es à la pratique du∙de la danseur∙se.		

	Examen prévu le 30 novembre 2023 (devoir sur table). La date du contrôle de connaissances se communiquée en début de semestre.			
	Laurence RASSENEUR	Jeudi, 10h-12h (salle 1, Portique) Vendredi, 10h-12h (salle AT2, Atrium)		
Évaluation :	Contrôle de connaissances de 1h (50%) + devoir su	r table de 1h (50%)		
AR3MCM41	► Atelier d'écriture chorégraphique (2 ateliers)			
	Atelier 1 : « Improvisation/composition chorégraphique » (mutualisé avec les étudiant·es de L3)			
	Cet atelier sera l'occasion d'expérimenter le lien entre l'improvisation et la composition. Dans u premier temps, il sera proposé aux étudiant·es des improvisations à partir de mots (verbe) qui seroi choisis en utilisant le hasard. Ensuite, à partir d'un thème précis, les étudiant·es poursuivrons leu improvisations et composerons progressivement. Une restitution est prévue à l'issue de l'atelier. Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) : les 2 et 23 octobre, 13 et 2			
	novembre, 4, 11 et 18 décembre 2023.			
	Akiko HASEGAWA	Lundi, 10h-13h Salle de danse, Portique		
	Atelier 2 : « Le groupe en notation Laban »			
	Atelier 2 : « Le groupe en notation Laban »			
	Atelier 2 : « Le groupe en notation Laban » À partir d'une partition de danse allemande, cinétographie. Nous aurons comme fil conducte groupe ? Suite à notre lecture, nous abordons la no	ur le questionnement : qu'est-ce qui constitue		
	À partir d'une partition de danse allemande, cinétographie. Nous aurons comme fil conducte	ur le questionnement : qu'est-ce qui constitue tion de composition avec les outils labanniens.		
	À partir d'une partition de danse allemande, cinétographie. Nous aurons comme fil conducte groupe ? Suite à notre lecture, nous abordons la no	ur le questionnement : qu'est-ce qui constitue tion de composition avec les outils labanniens.		
	À partir d'une partition de danse allemande, cinétographie. Nous aurons comme fil conducte groupe ? Suite à notre lecture, nous abordons la no Calendrier prévisionnel du stage intensif (sous rése	ur le questionnement : qu'est-ce qui constitue tion de composition avec les outils labanniens.		
	À partir d'une partition de danse allemande, cinétographie. Nous aurons comme fil conducte groupe ? Suite à notre lecture, nous abordons la no Calendrier prévisionnel du stage intensif (sous rése > mercredi 29 novembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 6 décembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 13 décembre 2023, de 14h à 19h;	ur le questionnement : qu'est-ce qui constitue tion de composition avec les outils labanniens.		
	À partir d'une partition de danse allemande, cinétographie. Nous aurons comme fil conducte groupe ? Suite à notre lecture, nous abordons la no Calendrier prévisionnel du stage intensif (sous rése > mercredi 29 novembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 6 décembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 13 décembre 2023, de 14h à 19h; > mercredi 20 décembre 2023, de 14h à 19h;	ur le questionnement : qu'est-ce qui constitue tion de composition avec les outils labanniens.		
	À partir d'une partition de danse allemande, cinétographie. Nous aurons comme fil conducte groupe ? Suite à notre lecture, nous abordons la no Calendrier prévisionnel du stage intensif (sous rése > mercredi 29 novembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 6 décembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 13 décembre 2023, de 14h à 19h;	ur le questionnement : qu'est-ce qui constitue tion de composition avec les outils labanniens.		
	À partir d'une partition de danse allemande, cinétographie. Nous aurons comme fil conducte groupe ? Suite à notre lecture, nous abordons la no Calendrier prévisionnel du stage intensif (sous rése > mercredi 29 novembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 6 décembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 13 décembre 2023, de 14h à 19h; > mercredi 20 décembre 2023, de 14h à 19h;	ur le questionnement : qu'est-ce qui constitue tion de composition avec les outils labanniens.		
	À partir d'une partition de danse allemande, cinétographie. Nous aurons comme fil conducte groupe ? Suite à notre lecture, nous abordons la no Calendrier prévisionnel du stage intensif (sous rése > mercredi 29 novembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 6 décembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 13 décembre 2023, de 14h à 19h; > mercredi 20 décembre 2023, de 14h à 19h; > mercredi 17 janvier 2024, de 14h à 18h.	ur le questionnement : qu'est-ce qui constitue tion de composition avec les outils labanniens. erve de modification) : Stage intensif Salle de danse, Portique		
	À partir d'une partition de danse allemande, cinétographie. Nous aurons comme fil conducte groupe ? Suite à notre lecture, nous abordons la no Calendrier prévisionnel du stage intensif (sous rése > mercredi 29 novembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 6 décembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 13 décembre 2023, de 14h à 19h; > mercredi 20 décembre 2023, de 14h à 19h; > mercredi 17 janvier 2024, de 14h à 18h. Faustine AZIYADÉ	ur le questionnement : qu'est-ce qui constitue tion de composition avec les outils labanniens. erve de modification) : Stage intensif Salle de danse, Portique		
	À partir d'une partition de danse allemande, cinétographie. Nous aurons comme fil conducte groupe ? Suite à notre lecture, nous abordons la no Calendrier prévisionnel du stage intensif (sous rése > mercredi 29 novembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 6 décembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 13 décembre 2023, de 14h à 19h; > mercredi 20 décembre 2023, de 14h à 19h; > mercredi 17 janvier 2024, de 14h à 18h. Faustine AZIYADÉ Atelier 3 : « Écriture chorégraphique et chorégraph	ur le questionnement : qu'est-ce qui constitue tion de composition avec les outils labanniens. erve de modification) : Stage intensif Salle de danse, Portique nie de l'écrit » (stage intensif) stre.		
	À partir d'une partition de danse allemande, cinétographie. Nous aurons comme fil conducte groupe ? Suite à notre lecture, nous abordons la no Calendrier prévisionnel du stage intensif (sous rése > mercredi 29 novembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 6 décembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 13 décembre 2023, de 14h à 19h; > mercredi 20 décembre 2023, de 14h à 19h; > mercredi 20 décembre 2023, de 14h à 19h; > mercredi 17 janvier 2024, de 14h à 18h. Faustine AZIYADÉ Atelier 3 : « Écriture chorégraphique et chorégraph Descriptif du stage communiqué au cours du seme	ur le questionnement : qu'est-ce qui constitue tion de composition avec les outils labanniens. erve de modification) : Stage intensif Salle de danse, Portique nie de l'écrit » (stage intensif) stre.		
	À partir d'une partition de danse allemande, cinétographie. Nous aurons comme fil conducte groupe ? Suite à notre lecture, nous abordons la no Calendrier prévisionnel du stage intensif (sous rése > mercredi 29 novembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 6 décembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 13 décembre 2023, de 14h à 19h; > mercredi 20 décembre 2023, de 14h à 19h; > mercredi 17 janvier 2024, de 14h à 18h. Faustine AZIYADÉ Atelier 3 : « Écriture chorégraphique et chorégraph Descriptif du stage communiqué au cours du seme Calendrier prévisionnel du stage intensif (sous rés	ur le questionnement : qu'est-ce qui constitue tion de composition avec les outils labanniens. erve de modification) : Stage intensif Salle de danse, Portique nie de l'écrit » (stage intensif) stre.		
	À partir d'une partition de danse allemande, cinétographie. Nous aurons comme fil conducte groupe ? Suite à notre lecture, nous abordons la no Calendrier prévisionnel du stage intensif (sous rése > mercredi 29 novembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 6 décembre 2023, de 16h à 19h; > mercredi 13 décembre 2023, de 14h à 19h; > mercredi 20 décembre 2023, de 14h à 19h; > mercredi 17 janvier 2024, de 14h à 18h. Faustine AZIYADÉ Atelier 3 : « Écriture chorégraphique et chorégraph Descriptif du stage communiqué au cours du seme Calendrier prévisionnel du stage intensif (sous rés (sauf mercredi 17 janvier 2024), de 10h à 16h.	ur le questionnement : qu'est-ce qui constitue tion de composition avec les outils labanniens. erve de modification) : Stage intensif Salle de danse, Portique nie de l'écrit » (stage intensif) stre. erve de modification) : semaine du 15 janvier 202		

UE5	Recherche			
AR3MCU05	Coef. 2 / 6 ECTS / 2 modules			
AR3PCM50	▶ Politiques et institutions culturelles			
20h CM	Ce cours aborde l'histoire des politiques et institutions culturelles relevant de la responsabilité d'État (de Jean Zay à Jack Lang) dans les domaines du spectacle vivant, de la musique et des ar plastiques.			
	Bibliographie indicative: - ABIRACHED Robert (dir.), La Décentralisation théâtrale, vol. 1 à 4, Arles, Actes-Sud Papiers, 2005 - FILLOUX-VIGREUX Marianne, La Danse et l'Institution, Paris, L'Harmattan, 2011 - GERMAIN-THOMAS Patrick, La Danse contemporaine, une révolution réussie?, Toulouse, L'Attribu 2012 - MOULINIER Pierre, Les Politiques publiques de la culture en France, Paris, PUF, coll. « Que sais-je?			
	2002 - MOULINIER Pierre, <i>Politique culturelle et d</i>	écentralisation, Paris, L'Harmattan, 2002		
	<u>Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification)</u> : 13, 20 et 27 septembre, 4, 11, 2 et 25 octobre, 8, 15 et 22 novembre 2023. Examen prévu le 6 décembre 2023.			
	À noter : les séances des 4 et 25 octobre 2023 auront exceptionnellement lieu en salle 301 à l'E Leicester.			
	Guillaume SINTÈS	Mercredi, 14h-16h		
		Amphi AT8, Atrium		
<u>Évaluation :</u>	Devoir sur table de 2h			
AR3MCM51	▶ Atelier de recherche			
20h TD	Le cours vise à deux objectifs distincts qui restent pourtant en dialogue étroit : d'une part l'éclaircissement et l'approfondissement du travail méthodologique amorcé en première anné d'études ; d'autre part, une lecture analytique de l'ouvrage de Laurence Louppe, <i>Poétique de la dans contemporaine</i> , en abordant ses principes fondamentaux par une réflexion critique présentée par les étudiant-es sous forme d'exposé et/ou de résumé.			
	Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification): > 12, 19 et 26 septembre, 3, 10 et 17 octobre, 7, 14, 21 et 28 novembre 2023; > table ronde « Les danses du Sida » dans le cadre du colloque « Quand l'œuvre saigne », jeudi 2 novembre, à 15h, Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg; > conférence avec Régine Chopinot, lundi 4 décembre, à 18h30, amphi AT8 à l'Atrium.			
	Anna KALYVI	Mardi, 9h30-11h30 Salle 18, Portique		

UE6	Projet
AR3MCU06	Coef. 1 / 3 ECTS / 2 modules
AR3PCM60	▶ Découverte du monde professionnel (1 choix parmi les 4 groupes suivants)
20h TD	Groupe 1: TJP - Centre dramatique national Strasbourg-Grand Est
4 groupes au choix	Coordination : Delphine VERGER Mercredi, 9h-13h Lieux : TJP Grande Scène, 7 rue des Balayeurs - 67000 Strasbourg
	Objectif: rencontrer les salarié·es des services du TJP - Centre dramatique national Strasbourg-Grand Est, connaître leurs fonctionnements et leurs rôles.
	Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification): - 4 octobre, 9h-13h: le cadre artistique et politique du CDN / Améla Alihodzic et Bérangère Steib - 11 octobre, 9h-12h: l'administration / Mehdi Guellati - 18 octobre, 9h-11h: l'accueil et la billetterie / Aleksandra Kowalczyk - 8 novembre, 9h-11h: la communication / Catherine Silva et Stella Dumon-Nitusgau - 15 novembre, 9h-11h: la production / Pauline Rade - 22 novembre, 9h-13h: le service technique / Henri-Claude Solunto - 29 novembre, 9h-12h: les relations avec le public et l'action artistique / Delphine Verger
	<u>Spectacle obligatoire en lien avec le cours :</u> Les Possédés d'Illfurth du Munstrum Théâtre, représentations du 4 au 6 octobre 2023. Les étudiant·es sont invité·es à acheter leur place par eux·elles-mêmes suffisamment en amont de la représentation.
	 Évaluation: 1. mini exposé collectif introductif; 2. dossier sur temps libre (en groupe); 3. devoir sur table (horaire, date et lieu à confirmer).
	Groupe 2: Opéra national du Rhin Coordination: Jean-Sébastien BARARAN Mercredi, 10h-12h Lieu: Opéra national du Rhin, 19 place Broglie
	Objectif: une production d'opéra naît plusieurs années avant les représentations, elle concerne différents corps de métiers et elle inclut bien sûr pleinement les contraintes musicales liées à l'écriture de l'ouvrage. Ce contexte et ce cheminement de la création du spectacle feront l'objet de ce parcours de découverte.
	Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) : 20 et 27 septembre, 4, 11, 18 et 25 octobre, 8, 15, 22 et 29 novembre 2023.
	Spectacle obligatoire en lien avec le cours : communiqué lors de la première séance

<u>Évaluation :</u>

- 1. devoir sur table (horaire, date et lieu à confirmer).
- 2. dossier sur temps libre (en groupe).

Groupe 3 : Pôle Sud, Centre de développement chorégraphique national

Coordination: Sylvie FOVANNA

Mercredi, 10h-13h (sauf mention contraire)

Lieu: Pôle Sud CDCN (1 rue de Bourgogne. Tram lignes A ou E, arrêt Émile Mathis)

<u>Objectif</u>: l'enjeu de ces séances sera de partir à la découverte des métiers qui compose l'équipe d'une institution culturelle, en mettant en lumière les différent es professionnel les qui interviennent dans diverses temporalités autour de la construction d'une saison. La direction, l'administration, la technique, la communication, les relations aux publics seront les différents domaines abordés afin d'en découvrir les métiers et leurs usages.

Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) :

- 18 octobre 2023 : présentation du module, des modalités d'évaluation et des spectacles à voir + présentation du projet de Pôle Sud CDCN (Joëlle Smadja et Sylvie Fovanna) ;
- 25 octobre 2023 : lieux et architecture du théâtre / les métiers techniques du spectacle vivant (Bernard Schlaefli) ;
- 8 novembre 2023: l'administration (Coralie Athanase);
- 22 novembre 2023 : présentation du service de communication (Camille Rochon) ;
- 29 novembre et 6 décembre 2023 : l'action artistique à destination des publics (Sylvie Fovanna et Pascale Brencklé) ;
- 20 décembre 2023 : l'accueil studio / rencontre avec une artiste en création (Sylvie Fovanna).

Spectacles et conférence obligatoires en lien avec le cours :

- Oxymore de Maxime Cozic, les 7 et 8 novembre 2023 à Pôle Sud ;
- Conférence avec Régine Chopinot le lundi 4 décembre 2023 (à 18h30, amphi AT8 Atrium) ;
- Top de Régine Chopinot, les 5 et 6 décembre 2023 à Pôle Sud.

Évaluation:

- 1. devoir sur table (horaire, date et lieu à confirmer).
- 2. dossier sur temps libre (en groupe).

Groupe 4 : TAPS, théâtre actuel et public de Strasbourg

Coordination: Olivier CHAPELET

Mercredi, 10h-12h

Lieu: TAPS Laiterie (10, rue Hohwald) ou TAPS Scala (96 route du Polygone)

<u>Objectif</u>: Produire, créer, diffuser, analyser une pièce de théâtre.

Le parcours se fera autour de trois spectacles présentés au TAPS dans le courant du trimestre : 1972 (du 10 au 14 octobre, TAPS Laiterie), *De la poussière dans le grenier* (du 14 au 18 novembre, TAPS Laiterie) et *En attendant Théo* (du 22 au 25 novembre, TAPS Scala). Assister à une représentation de ces trois spectacles sera obligatoire car les étudiant·es en rencontreront certains artistes. Les étudiant·es ne pouvant participer aux séances pour raison de travail ou de cours au conservatoire ne sont pas admis dans ce module qui nécessite une réelle assiduité.

Calendrier prévisionnel des séances (sous réserve de modification) :

- 20 septembre, Olivier Chapelet, TAPS Laiterie
- 27 septembre, Olivier Chapelet, TAPS Scala
- 4 octobre, Olivier Chapelet, TAPS Laiterie

- 18 octobre, Fred Cacheux (comédien et metteur en scène de 1972), TAPS Laiterie
- 25 octobre, Emmanuelle Bischoff (scénographe de En attendant Théo), TAPS Scala
- 8 novembre, Barthélémy Small (directeur technique du TAPS Laiterie), TAPS Laiterie
- 15 novembre, Julie Schertzer (responsable communication du TAPS), TAPS Scala
- 22 novembre, Compagnie Je Tu Elle (artistes de De la poussière dans le grenier), TAPS Laiterie
- 29 novembre, Olivier Chapelet, TAPS Scala
- 6décembre, Olivier Chapelet, TAPS Laiterie

Évaluation:

- 1. devoir sur table (horaire, date et lieu à confirmer);
- 2. dossier sur temps libre (en groupe).

► PIX : certification informatique (facultatif)

La certification PIX est une possibilité offerte aux étudiant∙es (pas de caractère obligatoire).

Après avoir passé un test de positionnement portant sur l'ensemble des compétences numériques comprises dans PIX, lui indiquant pour chacune son niveau, une formation en autonomie est ensuite proposée aux étudiant·es.

À la fin du semestre, les étudiant·es se présenteront, sur la base du volontariat, au test de certification afin de valider les compétences numériques acquises.

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION AU SEIN DU DÉPARTEMENT DES ARTS DU SPECTACLE (CONTRÔLE CONTINU INTÉGRAL)

Le Département des Arts du spectacle relève du régime du contrôle continu intégral avec épreuves sans convocation. La présence en cours (CM et TD) est obligatoire et des évaluations multiples sont réparties tout au long du semestre.

En cas d'absence à un examen, un justificatif doit être obligatoirement présenté au secrétariat et l'enseignant-e responsable de l'examen immédiatement prévenu-e, et ce dans un délai maximal de 7 jours, afin qu'une épreuve de substitution puisse être proposée à l'étudiant-e.

L'étudiant·e absent·e à un examen sans justificatif valable (certificat médical, convocation à un concours, etc.) sera déclaré·e défaillant·e en cas d'absence à l'une des épreuves.

Attention : la défaillance à une épreuve empêche le calcul de la moyenne générale du semestre concerné et bloque donc la compensation entre les notes.

Une dispense d'assiduité peut être obtenue auprès du secrétariat sur justificatif (contrat de travail) mais seulement pour certains CM (pas pour les TD) : l'étudiant-e devra indiquer en début d'année pour quel(s) cours il-elle demande cette dispense.

Attention: la dispense d'assiduité ne dispense pas du contrôle continu. Les étudiant·e∙s sont tenus de se présenter à l'ensemble des épreuves prévues.

Chaque UE est affectée d'un coefficient et correspond à un nombre de crédits.

Pour valider son année universitaire, l'étudiant·e doit obtenir 60 crédits (30 crédits par semestre) à l'issue de la session unique d'examen.

Un∙e étudiant∙e n'ayant pas obtenu au moins 24 crédits par semestre doit se réinscrire dans la même année afin de rattraper les UE non validées.

À titre exceptionnel, l'étudiant e peut cependant suivre des UE de l'année supérieure. Le nombre d'UE suivies ne peut alors représenter plus de 30 crédits par semestre (ceux de l'ancien semestre inclus). Les UE non validées de l'année précédente doivent alors demeurer la priorité de l'étudiant e. Ceci est formalisé au sein d'un contrat pédagogique (renseignements auprès du responsable du parcours concerné).

Un·e étudiant·e ayant obtenu au moins 24 crédits par semestre peut être autorisé·e à s'inscrire dans l'année supérieure. L'étudiant·e, dans ce cas de figure, peut suivre toutes les UE de l'année en cours, et celles qu'il·elle n'a pas validées lors de l'année précédente. Cependant, les UE non validées de l'année précédente demeurent là aussi la priorité de l'étudiant·e, et cette disposition donne également lieu à un contrat pédagogique avec le responsable du parcours concerné.

Une UE est composée d'un ou plusieurs cours (CM et/ou TD). Elle est validée lorsque la moyenne de l'ensemble des notes obtenues au sein de l'UE est égale ou supérieure à 10/20.

Les notes se compensent à la fin de la première session d'examens :

- entre les cours d'une même UE;
- entre les UE de chaque semestre;
- entre 2 semestres consécutifs d'une même année.

LES STAGES

Les stages correspondent « à des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'élève ou l'étudiant-e acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle ». Par ailleurs, les stages sont intégrés à un cursus de formation. Deux grands types de stages sont possibles au sein de l'Université de Strasbourg : les stages obligatoires et les stages volontaires. Au sein du département des Arts du spectacle, dans le cadre de la licence, les stages sont volontaires.

Application Pstage: pour la création d'une convention de stage étudiant, son suivi administratif et la gestion des offres de stage. La convention de stage est disponible et à télécharger sur l'ENT. Aucun stage ne pourra être validé sans convention préalable établie au moins 3 semaines avant le début du stage.

Les stages volontaires :

Ils correspondent à des stages effectués à l'initiative de l'étudiant·e et acceptés par l'équipe pédagogique de la formation. Ils sont obligatoirement intégrés au cursus pédagogique par le biais d'une Unité d'Enseignement (UE). Il existe trois types de stages volontaires en fonction des objectifs visés.

> Les stages volontaires de découverte (L1 & L2)

Ils visent à permettre une première découverte du milieu professionnel en cohérence avec la formation suivie. Ils sont possibles lorsqu'aucun stage obligatoire n'est prévu durant l'année universitaire.

<u>Durée du stage</u>: Minimum **35h** si UE supplémentaire, **70h** si UE libre.

<u>Période</u> : Si UE libre, le stage doit être terminé avant la tenue du jury de fin d'année. Si UE supplémentaire, le stage peut avoir lieu pendant toute l'année universitaire.

<u>Procédure</u>: Accord du responsable pédagogique sur la durée et la mission du stage. Après accord une convention de stage pourra être délivrée.

<u>Évaluation</u>: Dans le cadre d'une UE libre, un rapport de stage avec soutenance est exigé. Si c'est une UE supplémentaire, il y aura une fiche d'auto-évaluation de stage remplie par l'étudiant-e et validée par le maître de stage et le tuteur pédagogique.

> Les stages volontaires d'approfondissement (L3)

Ils visent à acquérir des compétences supplémentaires en cohérence avec la formation et à favoriser le projet d'insertion professionnelle de l'étudiant·e. Ils sont également pertinents lorsqu'un·e étudiant·e est en situation de redoublement en ayant déjà validé un semestre dans l'année de redoublement, ils servent alors de transition et évitent qu'un semestre ne soit perdu.

Durée du stage : Minimum 70h

<u>Période</u> : Si UE libre, le stage doit être terminé avant la tenue du jury de fin d'année. Si UE supplémentaire, le stage peut avoir lieu pendant toute l'année universitaire.

<u>Procédure</u>: Accord du responsable pédagogique sur la durée et la mission du stage. Après accord une convention de stage pourra être délivrée.

<u>Évaluation</u>: Dans le cadre d'une UE libre, un rapport de stage avec soutenance est exigé. Si c'est une UE supplémentaire, il y aura une fiche d'auto-évaluation de stage remplie par l'étudiant-e et validée par le maître de stage et le tuteur pédagogique.

> Les stages volontaires de réorientation

Ils s'adressent à des étudiants inscrits en première année de licence ou de DUT qui envisagent de se réorienter et souhaitent tout d'abord confronter leur nouveau projet professionnel à la réalité du terrain.

Ces stages doivent s'inscrire obligatoirement dans un processus d'accompagnement assuré soit par l'équipe pédagogique soit par un conseiller d'Espace Avenir. Le stage est validé par l'équipe pédagogique, ou, le cas échéant, par un conseiller de l'Espace Avenir.

Durée du stage : Minimum 35h

<u>Période</u>: Pendant toute l'année universitaire.

<u>Procédure</u>: Accord du responsable pédagogique sur la durée et la mission du stage. Après accord une convention de stage pourra

Évaluation : Fiche d'auto-évaluation de stage remplie par l'étudiant∙e et validée par le maître de stage et le tuteur pédagogique.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023-2024

Date	Sem.	Évaluation continue intégrale
Jeudi 7 septembre 2023	36	Réunion de rentrée
11/09/2023	37	Semaine 1 – 1 ^{er} semestre
18/09/2023	38	Semaine 2
25/09/2023	39	Semaine 3
02/10/2023	40	Semaine 4
09/10/2023	41	Semaine 5
16/10/2023	42	Semaine 6
23/10/2023	43	Semaine 7
30/10/2023	44	Vacances « Toussaint »
06/11/2023	45	Semaine 8
13/11/2023	46	Semaine 9
20/11/2023	47	Semaine 10
27/11/2023	48	Semaine 11
04/12/2023	49	Semaine 12
11/12/2023	50	Semaine 13
18/12/2023	51	Semaine 14
25/12/2023	52	Vacances « Noël »
01/01/2024	1	Vacances « Noël »
08/01/2024	2	Semaine de révision
15/01/2024	3	Semaine 15
22/01/2024	4	Semaine 16
29/01/2024	5	Inter-semestre
05/02/2024	6	Semaine 1 - 2 nd semestre
12/02/2024	7	Semaine 2
19/02/2024	8	Semaine 3
26/02/2024	9	Semaine 4
04/03/2024	10	Vacances « Hiver »
11/03/2024	11	Semaine 5
18/03/2024	12	Semaine 6
25/03/2024	13	Semaine 7
01/04/2024	14	Semaine 8
08/04/2024	15	Semaine 9
15/04/2024	16	Semaine 10
22/04/2024	17	Semaine 11
29/04/2024	18	Vacances « Printemps »
06/05/2024	19	Semaine 12
13/05/2024	20	Semaine 13
20/05/2024	21	Semaine 14
27/05/2024	22	Semaine 15
03/06/2024	23	Semaine 16

Début des cours : semaine du 11 septembre 2023 (sauf mention contraire)

<u>1^{er} Semestre :</u> du lundi 11 septembre 2023 au vendredi 26 janvier 2024 (16 semaines)

2nd Semestre: du lundi 5 février 2024 au vendredi 7 juin 2024 (16 semaines)

Congés universitaires :

- > Toussaint : du vendredi 27 octobre 2023 (soir) au lundi 6 novembre 2023 (matin)
- > Noël : du vendredi 22 décembre 2022 (soir) au lundi 8 janvier 2024 (matin)
- > Hiver : du vendredi 1^{er} mars 2024 (soir) au lundi 11 mars 2024 (matin)
- > Printemps : du vendredi 26 avril 2024 (soir) au mardi 6 mai 2024 (matin)

Contacts pédagogiques

Co-direction du département

Christophe DAMOUR damour@unistra.fr

Guillaume SINTÈS gsintes@unistra.fr

Co-responsables de la Licence

Aude ASTIER (théâtre) a.astier@unistra.fr

Christophe DAMOUR (cinéma) damour@unistra.fr

Guillaume SINTÈS (danse) gsintes@unistra.fr

Contacts administratifs

Maud FROELIGER, Vincent EMERENTIENNE et Brenda RUNGASSAMY

 Secrétariat des Arts du spectacle
 03 68 85 66 46

 Le Portique – 1^{er} étage, bureau 102
 03 68 85 60 84

 14, rue René Descartes
 03 68 85 63 56

 BP80010
 85 63 56

67084 Strasbourg Cedex https://assistance-etudiant.unistra.fr

Le secrétariat des Arts du spectacle est ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h (15h, le vendredi).